



Procès-verbal de la séance du Conseil général du lundi 16 novembre 2020, 20h00

Salle polyvalente, Auvernier

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance par le doyen d'âge – **M. Philippe Donner**
2. Constitution du bureau provisoire
 - a) président - doyen d'âge – **M. Philippe Donner**
 - b) secrétaire - benjamine d'âge – **Mme Chloé Bärffuss**
 - c) deux scrutateurs - second et troisième benjamin-e – **Mme Sara Platz et M. Nicolas Wuerth**
3. Appel effectué par le secrétaire provisoire
4. Lecture de l'arrêté de validation des élections
5. Nomination du bureau du Conseil général pour la période administrative 2021-2022 :
 - a) un(e) président(e)
 - b) un(e) premier(ère) vice-président(e)
 - c) un(e) second(e) vice-président(e)
 - d) un(e) secrétaire
 - e) un(e) secrétaire-adjoint(e)
 - f) deux scrutateurs
6. Remplacement du bureau provisoire par le bureau du Conseil général nouvellement nommé
7.
 - a) Nomination de cinq membres au Conseil communal pour la période législative 2021-2024
 - b) Suspension de séance de 30 minutes pour permettre l'élection des viennent-ensuite et proclamation du bureau du CC
 - c) Communications du Conseil communal
8. Lecture de l'arrêté proclamant l'élection des conseillers généraux en remplacement de ceux nommés au Conseil communal
9. Appel des viennent-ensuite proclamés élus en remplacement des membres nommés au Conseil communal.
10. Nouveau décompte des présences et quorum
11. Lecture du courrier éventuel
12. Nomination de la Commission financière (9 membres)

Procès-verbal de la séance du Conseil général du 16 novembre 2020

13. Nomination de la Commission des naturalisations et des agrégations (5 membres, dont au moins 3 conseillers généraux)
14. Nomination de la Commission de police du feu (5 membres, dont au moins 3 conseillers généraux)
15. Nomination de la Commission de salubrité publique (5 membres, dont le chef du dicastère de la sécurité publique et au moins 3 conseillers généraux)
16. Nomination de la Commission des travaux publics, des énergies et de l'environnement (7 membres, dont au moins 4 conseillers généraux)
17. Nomination de la Commission d'urbanisme, des bâtiments et de la mobilité (7 membres, dont au moins 4 conseillers généraux)
18. Nomination de la Commission du port et des rives (5 membres, dont au moins 3 conseillers généraux)
19. Nomination de la Commission culture, loisirs et sports (7 membres, dont au moins 4 conseillers généraux)
20. Nomination d'un délégué au Conseil intercommunal du Syndicat intercommunal de l'anneau d'athlétisme du Littoral neuchâtelois (SIAALN), rapporteur chargé des relations avec le Conseil communal et responsable de la remise des rapports d'activité
21. Nomination de deux délégués au Conseil intercommunal du Syndicat intercommunal du Centre scolaire secondaire de Colombier et environs (CESCOLE) et désignation du rapporteur chargé des relations avec le Conseil communal et responsable de la remise des rapports d'activité
22. Proposition d'un candidat pour le Comité scolaire de CESCOLE
23. Nomination de deux délégués au Conseil intercommunal du Syndicat intercommunal de la station d'épuration de la Saunerie à Colombier (STEP) et désignation du rapporteur chargé des relations avec le Conseil communal et responsable de la remise des rapports d'activité
24. Nomination d'un délégué au Conseil intercommunal du Syndicat intercommunal des patinoires du Littoral neuchâtelois, rapporteur chargé des relations avec le Conseil communal et responsable de la remise des rapports d'activité
25. Nomination d'un délégué au Conseil intercommunal du Syndicat intercommunal du théâtre régional de Neuchâtel, rapporteur chargé des relations avec le Conseil communal et responsable de la remise des rapports d'activité.
26. Nomination d'un délégué au Conseil intercommunal CANEP
27. Nomination d'un délégué au Conseil régional de Sitebco
28. Communications du Conseil communal
29. Divers

1. Ouverture de la séance par le doyen d'âge

M. Philippe Donner ouvre la séance.

« Désigné comme « doyen d'âge » de cette Assemblée par la Chancellerie, j'ai l'honneur et le grand plaisir d'ouvrir cette séance constitutive du Conseil général de Milvignes, pour la future législature 2020-2024, en vous souhaitant et en y associant les « benjamins et benjamins » qui m'accompagnent, une très cordiale bienvenue.

Permettez-moi également de toutes et tous vous féliciter pour votre élection au sein de ce Conseil général en souhaitant que vous aurez bien du plaisir à y siéger.

La politique communale est une chose à prendre au sérieux et j'ose espérer que les futurs débats seront constructifs, sereins et empreints de courtoisie; c'est notre, c'est votre mission au sein de cet hémicycle et c'est pourquoi les citoyennes et citoyens de Milvignes vous ont élus.

La politique au niveau communal est le premier socle des débats démocratiques de notre communauté, nous sommes les plus proches du terrain, donc en prise directe avec les préoccupations des habitantes et habitants de Milvignes.

Pour guider nos activités, on pourrait citer une phrase de Winston Churchill : « Là où se trouve une volonté, il existe un chemin ! »

Puissions-nous conserver et développer les atouts caractéristiques de notre Commune et confirmer l'adage qui déclare « qu'il fait bon vivre à Milvignes ! ».

Permettez-moi encore un souhait, à savoir celui-ci : lorsque vous intervenez, prière de parler à haute et intelligible voix. D'avance merci.

Meilleurs vœux à toutes et tous sur la route animée de la vie politique à Milvignes et maintenant je déclare ouverte la séance constitutive du Conseil général et passe donc au point 2 de l'ordre du jour. »

2. Constitution du bureau provisoire

- a) président - doyen d'âge, **M. Philippe Donner**
- b) secrétaire - benjamine d'âge, **Mme Chloé Bärffuss**
- c) deux scrutateurs - second et troisième benjamin-e-s, **Mme Sarah Platz et M. Nicolas Wuerth**.

3. Appel effectué par la secrétaire provisoire

L'appel fait constater la présence de **41 conseillers généraux**:

Aubert Natacha, Aubron Marullaz Edith, Bailey Robert, Bärffuss Chloé, Bärffuss Philippe, Bergqvist Johan, Bondallaz Stéphane, Bridel Christophe, Burgat François, Buschini Gianni, Challandes Xavier, Chautems Joëlle, Chen Chien-yu, Donner Philippe, Dubois Pierre-Alain, Ducommun Gabrielle, DuPasquier Philippe, Brüscheweiler Ivan (suppléant), Etter Daniel, Godet Louis, Guillaume-Gentil Marianne, Gygi Robert, Hirter Jennifer, Kurowiak Roxane (suppléante), Jaquet Grégory, Jourdheuil-Roy Julie, Lanthemann Marlène, Kisanga-Stacchetti Makiala (suppléante), Meier Morgan, Pessina Jean-Marc, Platz Sarah, Platz-Erard Solange, Spacio Gemma (suppléante), Scheurer Hugues, Schwab Fabian, Seiler Alexandre, Steiner Anouk, Steiner Christian, Steiner Olivier, Vermot Michel, Wuerth Nicolas.

Excusés : Mmes Jacopin Marina, Matter Marie-France et MM. Egli Philippe et Rossier Claude.

Majorité absolue : 21

Majorité des 2/3 : 28

4. Lecture de l'arrêté de validation des élections

M. Philippe Donner en donne lecture.

5. Nomination du bureau du Conseil général pour la période administrative 2021-2022 :

- a) un président : **M. Philippe Bärffuss (PS)**
- b) un premier vice-président : **M. Louis Godet (PVL)**
- c) un second vice-président : **M. Jean-Marc Pessina (Les Verts)**
- d) un secrétaire : **M. Stéphane Bondallaz (PLR)**
- e) un secrétaire-adjoint : **M. Johan Bergqvist (Les Verts)**
- f) deux scrutateurs-trices : **Mme Makiala Kisanga-Stacchetti (PS) et M. Robert Bailey (PLR).**

6. Remplacement du bureau provisoire par le bureau du Conseil général nouvellement nommé

M. Philippe Bärffuss (Président). Je vous remercie pour la confiance que vous me témoignez en me plaçant au perchoir. C'est avec émotion que j'accepte le poste de Président du Conseil général et aussi, avec un peu d'appréhension, je ne vous le cache pas.

Je ferai mon maximum pour être digne de votre confiance et je souhaite tout d'abord souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux membres de notre assemblée et les remercie pour leur engagement auprès de notre commune.

Dans cette période inédite, si particulière que nous vivons actuellement, troublée par ce fichu COVID, nous vivons tous des moments faits d'incertitudes et de préoccupations diverses, pour nos enfants, nos parents, amis ou même pour nous-mêmes. Mais, c'est aussi dans ces moments difficiles, bousculés dans nos habitudes et certitudes passées que les gens se mobilisent, s'associent pour trouver des solutions réactives et tout aussi inédites que ce que nous vivons. Pour être plus fort pour faire front commun dans l'adversité.

Je souhaite sincèrement que notre assemblée ait cette force. Je souhaite sincèrement que notre autorité trouvera dans sa diversité, une énergie positive qui nous sera nécessaire pour prendre des virages plus au moins sinueux, les changements de société que nous souhaiterons ou subirons.

Je souhaite tout aussi sincèrement, mais plus fermement que nos différences de point de vue soient, si elles ne sont comprises, du moins respectées pour que nous puissions travailler dans un environnement propice à l'écoute et au respect de l'autre pour le bien de tous nos concitoyens.

Je nous souhaite à tous une belle législature.

7. a) Nomination de cinq membres au Conseil communal pour la période législative 2021-2024.

Pour le **PS**, **Mme Marianne Guillaume-Gentil** propose la candidature de **Mme Solange Platz-Erard**. Vous avez tous lu son CV, je ne vais pas refaire encore son éloge.

Pour **Les Verts**, **M. Fabian Schwab** propose **Mme Roxane Kurowiak**. Le parcours et les compétences de Mme Kurowiak ont été partagés avec l'ensemble des personnes, je ne vais pas revenir dessus.

Pour le **PVL**, **Mme Jennifer Hirter** propose **Mme Natacha Aubert**. Natacha est présidente de l'EREN et historienne. Notre groupe espère que vous la soutiendrez.

Pour le **PLR**, **M. Olivier Steiner** propose Mme Marlène Lanthemann et M. Philippe DuPasquier et nous lit le communiqué de presse qui a été publié aujourd'hui :

« La campagne pour les élections communales n'a pas toujours été conviviale, ni les propos de bonne foi. Après avoir critiqué à plusieurs reprises et sans fondement l'excellent bilan du PLR Milvignes de la législature qui s'achève, c'est à une alliance de circonstance entre le PS, les Verts et le PVL à laquelle le PLR Milvignes doit déjà faire face.

Le PLR Milvignes a obtenu 19 sièges et ses trois conseillers sortants ont été brillamment réélus, preuve de satisfaction et de confiance de la population. Pourtant, l'alliance PS - Verts - PVL revendique une candidate de chacun de ces 3 partis au Conseil communal. Ceci alors même que le PVL n'a obtenu que 4 sièges, soit guère plus que 10% des voix.

Pour le PLR Milvignes, il est essentiel d'élire des personnes d'expérience au Conseil communal afin de garantir des prestations de qualité pour la population et d'assurer une gestion performante et efficiente. L'alliance PS - Verts - PVL présente certes des candidates de valeur, mais avec peu ou pas d'expérience politique, et aucune expérience d'exécutif, une des candidates n'étant même pas élue par la population. Avec les défis en cours et à venir, une situation dans laquelle la majorité du Conseil communal est sans expérience n'est clairement pas idéale en termes de fonctionnement.

Le PLR Milvignes, qui a accueilli pendant 8 ans un Vert libéral dans son groupe, lui permettant de participer aux commissions comme aux séances de groupe, est particulièrement déçu par le comportement du PVL. En effet, avec 4 élus seulement, ce parti ne peut prétendre à une place à l'exécutif. De plus, la volte-face de dernière minute sur la candidate proposée, suite à son audition par le PLR, laisse perplexe sur la capacité de ce groupe d'agir au-delà de l'opportunité à court terme. En tous les cas, le PLR Milvignes sera attentif à l'avenir et exigera une participation sans faille aux diverses commissions de ce groupe faible numériquement. Il n'est, en effet, pas acceptable pour le PLR Milvignes de prétendre accéder à l'exécutif sans assurer un vrai rôle au législatif.

S'il y a d'un côté une volonté annoncée du PS, des Verts et du PVL de démarrer la législature sur de bonnes bases de collaboration avec le PLR, le fait de s'allier contre ce dernier pour l'élection au Conseil communal contredit clairement cette volonté.

Face à cette alliance PS - Verts - PVL de circonstance, le PLR Milvignes s'est réuni pour définir une stratégie pour sa représentation au niveau du Conseil communal. Une évaluation à plus longue échéance, au-delà d'une législature, a décidé le PLR Milvignes de ne présenter que deux candidats à l'élection du Conseil communal, soit Mme Marlène Lanthemann et M. Philippe DuPasquier.

Le PLR Milvignes profite ici de remercier Mme Edith Aubron Marullaz pour ses 8 années au Conseil communal, pour son engagement, sa rigueur et l'enthousiasme qu'elle a mis dans sa fonction de Conseillère communale. En effet, elle a souhaité donner la priorité à son mandat de députée. Les élections cantonales sont proches et la modification de la loi sur les droits politiques ne permet plus le double mandat. Le PLR Milvignes est intimement convaincu que la population neuchâteloise soutiendra massivement la candidature de Mme Aubron Marullaz lors des élections cantonales du 18 avril 2021.

Le PLR Milvignes sait d'ores et déjà que ses deux conseillers communaux réélus devront dans un premier temps soutenir fortement les nouvelles élues en leur apportant une aide importante dans la gestion des affaires communales. Ils assureront cette tâche supplémentaire, sans a priori partisan, car animés par des valeurs chères au PLR que sont la responsabilité individuelle et la cohésion ».

Les 5 candidat-e-s pour le Conseil communal sont élus tacitement.

b) Suspension de séance de 30 minutes pour permettre l'élection des viennent-ensuite et la proclamation du bureau du Conseil communal

Le président annonce la composition du bureau du Conseil communal et les viennent-ensuite proclamés :

M. Philippe Bärffuss (président) annonce la composition du bureau communal

Bureau du Conseil communal :

Présidente : **Mme Marlène Lanthemann**

Vice-présidente : **Mme Solange Platz Erard**

Secrétaire : **Mme Roxane Kurowiak**

Secrétaire-adjoint : **M. Philippe DuPasquier**

Membre : **Mme Natacha Aubert**

c) Communications du Conseil communal

Mme Marlène Lanthemann au nom des 5 conseillers communaux, remercie l'assemblée pour leur confiance et se réjouit de travailler avec ce nouveau collègue. Elle est convaincue que ce collègue pourra travailler en toute sérénité.

8. Lecture de l'arrêté proclamant l'élection des conseillers généraux en remplacement de ceux nommés au Conseil communal

Monsieur Philippe Bärffuss (président) en fait lecture.

Pour le PLR : **Mme Gemma Spacio et M. Raphaël Zbinden**

Pour le PS : **Mme Makiala Kisanga-Stacchetti**

Pour le PVL : **Mme Fabienne Mesnier-Villard**

sont proclamés élus au Conseil général.

Pour le PLR : **MM. Daniel Bena, Jean-René Ernst et Mme Corinne Maier**

Pour le PS : **M. Ivan Brüscheweiler et Mme Liza Milhaud Duvernay**

Pour les Verts : **M. Yann Jeanrenaud**

Pour le PVL : **M. Patrick Vincent**

sont proclamés membres suppléants du Conseil général.

9. Appel des viennent-ensuite proclamés élus en remplacement des membres nommés au Conseil communal

Les cinq conseillers généraux proclamés élus prennent place parmi l'assemblée législative.

10. Nouveau décompte des présences et quorum

Aubron Marullaz Edith, Bailey Robert, Bärffuss Chloé, Bärffuss Philippe, Bena Daniel (suppléant), Bergqvist Johan, Bondallaz Stéphane, Bridel Christophe, Brüscheweiler Ivan (suppléant), Burgat François, Buschini Gianni, Challandes Xavier, Chautems Joëlle, Chen Chien-yu, Donner Philippe, Dubois Pierre-Alain, Ducommun Gabrielle, Etter Daniel, Godet Louis, Guillaume-Gentil Marianne, Gygi Robert, Hirter Jennifer, Jaquet Gregory, Jeanrenaud Yann (suppléant), Jourdheuil-Roy Julie, Kisanga-Stacchetti Makiala, Meier Morgan, Mesnier-Villard Fabienne, Milhaud Duvernay Liza, Pessina Jean-Marc, Platz

Sarah, Scheurer Hugues, Schwab Fabian, Seiler Alexandre, Spacio Gemma, Steiner Anouk, Steiner Christian, Steiner Olivier, Vermot Michel, Wuerth Nicolas, Zbinden Raphaël

41 présents.

4 excusés remplacés par les suppléants

Majorité absolue : 21

11. Lecture du courrier éventuel

Néant

12. Nomination de la Commission financière (9 membres)

Le **PLR** propose : **MM. Stéphane Bondallaz, François Burgat, Olivier Steiner et Michel Vermot**

Le **PS** propose : **Mme Marie-France Matter et M. Philippe Bärffuss**

Les **Verts** proposent : **MM. Pierre-Alain Dubois et Fabian Schwab**

Le **PVL** propose : **Mme Fabienne Mesnier-Villard**

Les 9 membres proposés sont élus tacitement.

13. Nomination de la Commission des naturalisations et des agrégations (5 membres, dont au moins 3 conseillers généraux)

Le **PLR** propose : **M. Robert Bailey et Mme Gemma Spacio**

Le **PS** propose : **Mme Sarah Platz**

Les **Verts** proposent : **M. Yann Jeanrenaud**

Le **PVL** propose : **Mme Jennifer Hirter**

Les 5 membres proposés sont élus tacitement.

14. Nomination de la Commission de police du feu (5 membres, dont au moins 3 conseillers généraux)

Le **PLR** propose : **MM. Daniel Etter et Christian Steiner**

Le **PS** propose : **M. Christophe Bridel**

Les **Verts** proposent : **Mme Gabrielle Ducommun**

Le **PVL** propose : **M. Henri Domon**

Les 5 membres proposés sont élus tacitement.

15. Nomination de la Commission de salubrité publique (5 membres, dont le chef du dicastère de la sécurité publique et au moins 3 conseillers généraux)

Le **PLR** propose : **M. Daniel Bena**

Le **PS** propose : **Mme Makiala Kisanga Stacchetti**

Les **Verts** proposent : **M. Xavier Challandes**

Le **PVL** propose : **M. Henri Domon**

Les 4 membres proposés sont élus tacitement.

16. Nomination de la Commission des travaux publics, des énergies et de l'environnement (7 membres, dont au moins 4 conseillers généraux)

Le PLR propose : **MM. Gianni Buschini, Jérémie-Gaëtan Chenaux et Samuel Robert**

Le PS propose : **Mme Joëlle Chautems et M. Grégory Jaquet**

Les Verts proposent : **M. Maurizio Tormen**

Le PVL propose : **M. Robert Gygi**

Les 7 membres proposés sont élus tacitement.

17. Nomination de la Commission d'urbanisme, des bâtiments et de la mobilité (7 membres, dont au moins 4 conseillers généraux)

Le PLR propose : **MM. Patrice Blanc, Philippe Donner et Morgan Meier**

Le PS propose : **Mmes Peggy Steinbronn et Marianne Guillaume-Gentil**

Les Verts proposent : **Mme Elsa Schwarzer**

Le PVL propose : **M. Louis Godet**

Les 7 membres proposés sont élus tacitement.

18. Nomination de la Commission du port et des rives (5 membres, dont au moins 3 conseillers généraux)

Le PLR propose : **MM. Claude Rossier et Raphaël Zbinden**

Le PS propose : **M. Christophe Bridel**

Les Verts proposent : **M. Johan Bergqvist**

Le PVL propose : **M. Patrick Vincent**

Les 5 membres proposés sont élus tacitement.

19. Nomination de la Commission culture, loisirs et sports (7 membres, dont au moins 4 conseillers généraux)

Le PLR propose : **MM. Nicolas Jaquet, Vincent Lapray et Nicolas Wuerth**

Le PS propose : **Mmes Anouk Steiner et Marianne Guillaume-Gentil**

Les Verts proposent : **Mme Marina Jacopin**

Le PVL propose : **M. Urs Thomas Karlen**

Les 7 membres proposés sont élus tacitement.

20. Nomination d'un délégué au Conseil intercommunal du Syndicat intercommunal de l'anneau d'athlétisme du Littoral neuchâtelois (SIAALN), rapporteur chargé des relations avec le Conseil communal et responsable de la remise des rapports d'activité

M. Urs Thomas Karlen (PVL) est proposé et élu tacitement.

21. Nomination de deux délégués au Conseil intercommunal du Syndicat intercommunal du Centre scolaire secondaire de Colombier et environs (CESCOLE) et désignation du rapporteur chargé des relations avec le Conseil communal et responsable de la remise des rapports d'activité

Mme Corinne Maier (PLR) et M. Philippe Bärffuss (PS) sont proposés et élus tacitement.
Mme Corinne Maier est désignée rapporteuse.

22. Proposition d'un candidat pour le Comité scolaire de CESCOLE

Mme Edith Aubron-Marullaz (PLR) est proposée et élue tacitement.

23. Nomination de deux délégués au Conseil intercommunal du Syndicat intercommunal de la station d'épuration de la Saunerie à Colombier (STEP) et désignation du rapporteur chargé des relations avec le Conseil communal et responsable de la remise des rapports d'activité

M. Philippe Donner (PLR) et M. Daniel Sigg (Les Verts) sont proposés et élus tacitement.
M. Philippe Donner est désigné rapporteur.

24. Nomination d'un délégué au Conseil intercommunal du Syndicat intercommunal des patinoires du Littoral neuchâtelois, rapporteur chargé des relations avec le Conseil communal et responsable de la remise des rapports d'activité

Mme Marie-France Matter (PS) est proposée et élue tacitement.

25. Nomination d'un délégué au Conseil intercommunal du Syndicat intercommunal du théâtre régional de Neuchâtel, rapporteur chargé des relations avec le Conseil communal et responsable de la remise des rapports d'activité.

M. Hugues Scheurer (PLR) est proposé et élu tacitement.

26. Nomination d'un délégué au Conseil intercommunal CANEP

M. Louis Godet (PVL) est proposé et élu tacitement.

27. Nomination d'un délégué au Conseil régional de Sitebco

M. Yann Jeanrenaud (Les Verts) est proposé et élu tacitement.

28. Communications du Conseil communal

Néant.

29. Divers

M. Hugues Scheurer (PLR), normalement, il est d'usage de ne pas démissionner juste après son élection par respect vis-à-vis de l'engagement que nous prenons à l'égard de nos électeurs et électrices.

Néanmoins, compte tenu de l'élection de ma femme au Conseil communal, il m'apparaît, même si rien ne l'interdit, plus convenable de ne pas siéger dans le législatif.

Procès-verbal de la séance du Conseil général du 16 novembre 2020

Je vous présente donc ma démission avec effet à la fin de cette année.

J'ai commencé ma vie politique à l'âge de 20 ans. J'ai été Conseiller général à Hauterive, puis à Peseux, Neuchâtel, Colombier et finalement à Milvignes. Durant 30 années, j'ai eu la chance de participer à la vie politique communale. Il est donc grand temps que je laisse ma place.

Je suis heureux de voir que notre autorité législative compte de nombreux nouveaux et jeunes membres. Notre démocratie ne peut pas fonctionner sans relève et je suis très rassuré de voir que celle de Milvignes est assurée. Il ne m'appartient pas de jouer au vieux sage et de tenir des propos paternalistes. Néanmoins, j'aimerais rappeler la sagesse de Brassens qui chantait "Mourrons pour des idées d'accord, mais de mort lente, depuis tant de grands soirs que tant de têtes tombent au paradis sur terre, on y serait déjà, mais l'âge d'or sans cesse est remis aux calendes. Les Dieux ont toujours soif et c'est la mort toujours recommencée..." Bref, depuis le temps qu'on se bat pour des idées, s'il y en avait une de bonne cela se saurait depuis longtemps. C'est donc dans la diversité des opinions, l'écoute et le compromis que nous pouvons trouver la voie la plus harmonieuse pour nos collectivités dans le respect des individus. Liberté et responsabilité d'une part, égalité et fraternité d'autre part sont des balises qu'il ne faut pas perdre de vue.

Notre dernière législature est la pire que j'ai vécu. Une certaine animosité régnait entre les différents groupes. Je suis donc soulagé de voir que tous prônent aujourd'hui la voie de la concorde et de la bonne intelligence. C'est assurément celle qui permet le mieux de construire ensemble notre commune.

J'éviterai de citer les Bourgeois de Brel qui pourraient aussi justifier ma démission.

Je vous remercie et prends ainsi congé de vous.

Mme Marianne Guillaume-Gentil (PS), j'aimerais féliciter le Conseil communal et leur distribuer des bouquets de fleurs.

M. Philippe Bärffuss (président) demande si le Conseil communal veut s'exprimer. Ce ne sera pas le cas. Je félicite le Conseil communal pour sa formation et son élection, je souhaite une nouvelle fois la bienvenue à tous les nouveaux membres et je souhaite que nous puissions faire une législature constructive et travailler de manière harmonieuse ensemble. Sur ces mots je lève la séance.

La séance est levée à 21h15.

AU NOM DU CONSEIL GENERAL

Le président :

Le secrétaire :

P. Bärffuss

§. Bondallaz